

(1)

(N° 89.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1924-1925

Budget des Dépenses Recouvrables en exécution des Traités de paix pour l'exercice 1925.

(Voir les n°s 5-XVII, 65, 73, 76 et 85 du Sénat.)

Amendement présenté par le Gouvernement (4^e SÉRIE.)

MINISTÈRE DES FINANCES.

Bruxelles, le 28 février 1925.

Direction Générale du Budget.

N° 1953B.

ANNEXE 1.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous transmettre une note relative à un nouvel amendement que je propose d'apporter au projet de Budget des Dépenses Recouvrables pour l'exercice 1925.

Il se traduit par une augmentation de 300,000 francs au chapitre du Ministère de l'Agriculture et des Travaux Publics. (B. — Travaux Publics.)

Agrérez, je vous prie, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Premier Ministre,
Ministre des Finances,
G. THEUNIS.*

*Monsieur le Président du Sénat,
Palais de la Nation, Bruxelles.*

AMENDEMENT

**Ministère
de l'Agriculture et des Travaux publics.**

**Ministerie
van Landbouw en Openbare werken.**

B. — *Travaux publics.*

B. — *Openbare Werken.*

ART. 40. — Canal d'Ypres à l'Yser :
études et travaux . fr. 1,610,00 »

ART. 40. — Vaart van Ieper naar
den Yzer : studies en werken.

Fr. 1,610,000 »

Simple complément de justification.

Le crédit de 520.000 francs prévu au 2° des développements est destiné à payer des travaux de dragages à effectuer en d'autres endroits du canal qu'entre le pont de Drie Grachten et Steenstraete.

ART. 41. — Port d'Ostende : études | ART. 41. — Haven van Oostende :
et travaux. . . . fr. 390,000 » | studies en werken . fr. 390,000 »

Augmentation de 300,000 francs, nécessaire, notamment :

1° Pour la continuation, en 1925, des travaux de remise en état de l'estacade ouest du port, depuis son origine jusqu'au musoir, travaux faisant l'objet d'un marché à bordereau de prix approuvé le 8 juillet 1921 fr. 200,000 »

2° Pour la continuation, en 1925, des travaux de remise en état de l'estacade est du port, depuis le musoir de la batterie jusqu'à son extrémité en mer, travaux à bordereau de prix faisant l'objet d'un contrat approuvé le 1^{er} septembre 1921 100,000 »

Total : fr. 300,000 »
=====

Des crédits ont été alloués en 1924 pour ces travaux. Ils ne seront utilisés que partiellement.